



L'Autorité des normes comptables recrute
UN ou UNE « CHEF DE PROJET »
NORMES COMPTABLES FRANÇAISES
(CDD de 3 ans, renouvelable)

Description de l'ANC :

L'Autorité des normes comptables (ANC) créée par l'ordonnance du 22 janvier 2009, est le normalisateur comptable français. A ce titre, l'ANC :

- **élabore les normes comptables françaises pour les entreprises quel que soit leur secteur d'activité ;**
- **est associée aux travaux préalables à l'adoption en Europe des normes comptables internationales ;**
- **contribue aux débats internationaux notamment dans l'élaboration des normes IFRS ;**
- **favorise la recherche comptable en France.**

Les services de l'ANC sont composés d'une directrice générale, de trois directeurs techniques (normes françaises, normes internationales et recherche), de chefs de projets et d'une équipe support.

Description du poste de « chef de projet » à l'ANC :

Responsable de plusieurs thèmes de travail, le chef de projet coordonne les actions des intervenants impliqués dans le projet.

Dans ce cadre, il ou elle est amené à :

- Rédiger des documents de synthèse et des projets de règlements comptables ;
- Analyser, concevoir et proposer des solutions techniques en présentant avec leurs avantages et inconvénients;
- Animer des groupes de travail ;
- Présenter les conclusions de ces travaux devant les instances de l'ANC.

L'ANC recherche **un ou une chef de projet, qui sera chargé(e) des questions relatives aux normes comptables françaises pour les entreprises industrielles et commerciales.**

Il (elle) devra notamment avoir des connaissances approfondies en matière de comptabilité française tant pour les comptes annuels que pour les comptes consolidés. Des connaissances en matière de fiscalité des entreprises sont également recherchées.



Il ou elle sera placé(e) sous la responsabilité de la directrice générale et de la directrice technique en charge des normes comptables françaises et pourra être en relation directe avec le Président du collège, les présidents et vice-présidents de la Commission des Normes comptables privées.

Profil du candidat recherché :

Le poste est ouvert aux fonctionnaires sous forme de détachement ou de mise à disposition.

Le poste est ouvert aux contractuels sous forme de contrat à durée déterminée. De **formation supérieure de haut niveau** en comptabilité ou économie (école de commerce, universitaire), diplômé d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes, vous pouvez justifier de 7 ans d'expérience **en cabinet d'audit ou dans un service normes comptables d'un groupe international - ou dans un autre contexte ou domaine qui vous a conduit à connaître les questions de normalisation comptable.**

Connaissances approfondies:

- normes comptables françaises applicables aux entreprises industrielles et commerciales
- consolidation française
- fiscalité des entreprises
- droit des sociétés

Savoirs faire :

- maîtrise de l'anglais dans le domaine des normes comptables
- capacités rédactionnelles

Savoir être :

- réactif
- esprit d'équipe
- sens de l'initiative
- rigueur

Personne à contacter :

Géraldine VIAU-LARDENNOIS, directrice générale de l'ANC

(geraldine.viau-lardennois@anc.gouv.fr)

Téléphone : 01 53 44 20 47

Adresse : 5, place des vins de France, 75573 Paris cedex 12 (Métro Cour Saint-Emilion)